



Province de Québec
MRC de l'Érable

Municipalité de
ST FERDINAND



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Le budget 2011 a été adopté le 20 décembre 2010 et il se résume comme suit :

RECETTES

Taxes	2 277 675 \$
Compensations – Québec	107 820 \$
Autres services rendus	38 500 \$
Autres recettes de sources locales	85 000 \$
Services rendus aux organismes municipaux	7 700 \$
Transferts	461 000 \$
	<hr/>
	2 978 195 \$

DÉPENSES

Administration générale	392 670 \$
Sécurité publique	403 865 \$
Transport	1 090 530 \$
Hygiène du milieu	520 030 \$
Santé et bien-être	4 195 \$
Urbanisme	124 785 \$
Loisirs et culture	169 105 \$
Frais de financement	166 870 \$
Affectations	106 145 \$
	<hr/>
	2 978 195 \$

Donné à Saint-Ferdinand, ce 22 décembre 2010

Sylvie Tardif
Secrétaire-trésorière

La décision finale appartient au CHQ

Vous avez sans doute entendu parler qu'un nouveau projet visant la réutilisation du bâtiment St-Julien était présentement à l'étude.

Le projet qui est en fait une école sport/étude, a été présenté plus en détail à la municipalité dernièrement. C'est un très beau projet et nous souhaitons que la Corporation d'Hébergement du Québec se penche pour regarder la viabilité et la rentabilité de celui-ci à long terme. La municipalité souhaite et a toujours souhaité que le bâtiment puisse trouver preneur avec un projet qui serait rentable à long terme, avec des investisseurs sérieux qui en ont les moyens financiers et les compétences nécessaires sans mettre en danger les finances de la municipalité.

Nous souhaitons bonne chance au promoteur afin qu'il puisse rencontrer les exigences requises de la Corporation d'Hébergement du Québec et également obtenir les garanties de conformités nécessaires du bâtiment pour l'usage dont on veut en faire. Peu importe le projet ou le promoteur qui le présente, ces conditions et démarches ont toujours faites partie des exigences requises.

La décision finale ne peut venir du conseil municipal, mais plutôt de la CHQ ou gouvernement à qui appartient le bâtiment.

FADOQ Club de St-Ferdinand

Soirée de danse

samedi, le 29 janvier 2011 à 20h30

à la Salle Communautaire

Orchestre et prix de présence.

Bienvenue à tous

Bibliothèque Onil Garneau

••• Heures d'ouverture •••

lundi de 18h00 à 21h00

mardi de 13h00 à 16h00

mercredi et jeudi de 18h00 à 21h00

Pour informations supplémentaires

Mme Lucie Lamontagne au 428-9607

<http://www.biblioweb.qc.ca/biblio/49.html>



ATELIERS À VENIR EN FÉVRIER 2011

- Développement et allaitement du poupon
 - Le déficit de l'attention
 - L'écologie
 - Ateliers pour les mères d'enfants de 0 à 5 ans
 - La sexualité des 6-12 ans
 - Contes animés (parents-enfants)
- (Halte-garderie gratuite sur réservation lors des ateliers)

Pour information ou inscription : 819-362-2336

Ce bulletin d'information municipal est publié par la municipalité de Saint-Ferdinand et est distribué gratuitement à tous les foyers de la municipalité. Sa rédaction est faite en collaboration avec les responsables des services municipaux concernés.

Responsables du bulletin : Bernard Barlow et Renée Vigneault

Collaboratrices : Sylvie Tardif et Michèle Lacroix

Conception et mise en page : Gérard Lessard

Impression : Imprimerie Fillion enr.

Tirage : 1000 copies

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec, 2011

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Canada, 2011

ENVIRONNEMENT

RAPPORT ANNUEL 2010

159 permis émis pour
une valeur déclarée de 5 189 900 \$:

6 résidences neuves

6 bâtiments agricoles neufs

15 bâtiments accessoires (remise, etc.)

12 agrandissements

74 rénovations

5 démolitions

6 lotissements

6 puits artésiens

22 systèmes d'épuration

6 certificats d'autorisation

1 piscine creusée

Randonnée aux flambeaux

Si la température le permet

Samedi, le 19 février 2011

Départs à partir de 19h00

au Centre de Ski de Fond

« La Clé des Bois »

320, rang 6, St-Ferdinand

5\$ pour les membres et 7 \$ pour les non-membres

Jeunes de 15 ans et moins : Gratuit

Bienvenue à tous!

Info : 418-332-0818



Prochaine réunion
du conseil municipal
de St-Ferdinand

lundi, le 7 février 2011
à 19h00 à la salle du conseil

Clinique de sang du 3 janvier

105 donneurs



Un grand merci à tous les bénévoles et les donneurs pour le succès de cette collecte de sang organisée par les Chevaliers de Colomb et le Club Nouveau Départ.

FADOQ Club de St-Ferdinand

Après-midi de danse

avec Léona Germain

dimanche, le 20 février 2011

de 13h30 à 16h00

à la Salle Communautaire

Bienvenue à tous

Chevaliers de Colomb Conseil 9149



Le conseil 9149 des Chevaliers de Colomb de St-Ferdinand actif dans sa communauté grâce à ses membres et à la population pour sa générosité et son appui dans ses activités vous souhaite une bonne année 2011.

Roger Paquet, grand chevalier

Le conseil réalise plusieurs projets dans la communauté dont le sapin de Noël à la Place Municipale. Un merci spécial aux jeunes d'avoir protégé notre sapin durant les fêtes. Le conseil apprécie votre support.

NEIGE

En vertu de l'article 10 du Règlement no 2003-31 concernant les nuisances; il est défendu à tout propriétaire ou occupant d'un immeuble de souffler ou d'amonceler de la neige dans les rues, allées, places publiques et trottoirs. Quiconque contrevient à cette disposition de ce règlement commet une infraction et est passible, en plus des frais, d'une amende minimale de 100 \$ et maximale de 300 \$.

Province de Québec
MRC de l'Érable

Municipalité de
ST-FERDINAND

AVIS PUBLIC

**ENTRÉE EN VIGUEUR
DU RÈGLEMENT no 2010-102
CONCERNANT LES ENTENTES RELATIVES
À DES TRAVAUX MUNICIPAUX**

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné :

QUE Le conseil municipal de Saint-Ferdinand a adopté, lors de la séance ordinaire du 9 août 2010, le règlement no 2010-102 ayant pour titre « Règlement concernant les ententes relatives à des travaux municipaux ».

Ledit règlement no 2010-102 est entré en vigueur le 14 décembre 2010, suite à la délivrance du certificat de conformité de la part de la MRC de l'Érable.

Toutes les personnes intéressées peuvent consulter ledit règlement au bureau municipal situé au 821 rue Principale, durant les heures normales d'ouverture.

DONNÉ À SAINT-FERDINAND, CE 22 DÉCEMBRE 2010.

Sylvie Tardif
Secrétaire-trésorière

Résumé de certaines décisions du conseil

Ce résumé n'est pas le procès-verbal des délibérations du conseil, c'est un compte rendu sans plus.

Octroi d'une aide financière de 7 420 \$ à La Traversée 12-18 ans inc. pour le fonctionnement de la maison des jeunes.

Octroi d'une aide financière de 3 800 \$ aux Fêtes du Lac William pour le fonctionnement du festival.

Octroi d'une aide financière de 2 500 \$ au Centre de ski de fond La Clé des Bois pour le fonctionnement du centre de ski de fond.

Octroi d'une aide financière de 1 000 \$ à la Bibliothèque Onil-Garneau pour le fonctionnement de la bibliothèque.

Adhésion à la Fédération Québécoise des Municipalités pour l'année 2011 au coût de 2 124.17 \$.

Adhésion à la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec pour l'année 2011 au coût de 290.51 \$.

Adhésion à l'Association des directeurs municipaux du Québec et renouvellement de l'assurance cautionnement pour l'année 2011 au coût de 1 170.26 \$.

Adhésion au Groupe de concertation des bassins versants de la zone Bécancour pour l'année 2011-2012 au coût de 50 \$ et désignation de Jean-Claude Gagnon comme représentant du conseil auprès de cet organisme.

Contribution au Centre régional de services aux bibliothèques publiques du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie inc. (Réseau Biblio) pour l'année 2011 au coût de 11 549.86 \$.

Achat d'un logiciel pour la gestion des fosses septiques auprès de PG Solutions au coût de 4 310 \$.

Engagement d'une personne pour entrer des données dans le nouveau logiciel de gestion des fosses septiques pour une période de 3 à 4 mois à raison de 30 heures/semaine environ.

Appui au Ministère des Transports auprès de la CPTAQ pour l'utilisation d'une partie des lots 326 et 631 du Canton de Halifax à des fins d'utilité publique.

Appui à Michel Marcoux auprès de la CPTAQ pour l'utilisation d'une partie du lot 148 du Canton de Halifax à des fins autres qu'agricoles, soit pour une résidence.

Appui à Frédéric Gariépy auprès de la CPTAQ pour l'utilisation d'une partie du lot 537 à des fins autres qu'agricoles, soit pour une prise d'eau potable.

Émission des permis suivants : 2 permis de lotissement.

Approbation des comptes à payer du mois de décembre pour un montant de 173 843.84 \$.

BUREAU MUNICIPAL

821, rue Principale • Saint-Ferdinand, Qc • G0N 1N0

Téléphone : 418-428-3480

Télécopieur : 418-428-9724

Courriel : info@municipalite.saint-ferdinand.qc.ca

Site web : www.municipalite.saint-ferdinand.qc.ca

Heures d'ouverture du bureau municipal :

Lundi au vendredi de 8h30 à 12h00

et de 13h00 à 16h30

et le jeudi soir de 18h00 à 21h00



« Je pratique mon sport d'hiver en toute Sûreté »

Aussitôt que la neige arrive, on planifie nos activités sportives hivernales. Que fait-on habituellement en premier avant de partir pour pratiquer notre sport d'hiver favori? On s'assure que nos équipements pour faire de la raquette, de la planche à neige, du ski alpin, du ski de fond, du VTT, de la motoneige ou autres sont fonctionnels. C'est très bien, mais est-ce suffisant? Il y a d'autres aspects très importants dont il faut tenir compte pour une bonne planification d'une sortie hivernale. On doit penser à notre sécurité personnelle ainsi qu'à celle de nos biens.

Il est malheureusement trop fréquent de voir des personnes se perdre en forêt ou se retrouver dans une situation précaire sans être en mesure d'obtenir de l'aide rapidement. Il est donc primordial que les randonneurs pensent à leur sécurité personnelle. En hiver, c'est encore plus important à cause du froid, de la glace qui peut céder sous notre poids, etc. Pour bien se préparer, on doit se poser plusieurs questions : Vais-je être seul ou en groupe? L'endroit visité sera isolé ou achalandé? Quelles seront les conditions atmosphériques lors de mon activité? Devrais-je amener de la nourriture, de l'eau, des vêtements supplémentaires, une trousse de premiers soins, une boussole, une lampe de poche, des allumettes? Est-ce que j'aurai un moyen de communication pour appeler de l'aide? Est-ce que

quelqu'un de mon entourage connaîtra mon itinéraire et le moment prévu de mon retour? Aurai-je des pièces d'identité dont ma carte d'assurance maladie ainsi que de l'argent de poche?

De plus, pour que notre aventure demeure un bon souvenir, il est primordial de bien protéger nos équipements. Les vols d'articles de sport, qu'ils soient motorisés ou non, sont fréquents. Il est donc essentiel de prendre les mesures nécessaires pour éviter cela et, en cas de vol, de faire en sorte que les policiers puissent les retracer. Le burinage de nos articles de sport devrait se faire dès leur achat. On burine, à un endroit apparent, notre numéro de permis de conduire ou celui d'un parent. Cela pourrait décourager le voleur potentiel et s'avérer très utile aux policiers pour identifier ces items lors d'une saisie. On doit également les sécuriser convenablement lorsqu'on les range quelque part, même pour une courte durée. Pour aider les recherches par les policiers, il est important de bien décrire nos équipements : marque, modèle, couleur, numéro de série, etc. Pour ce qui est de nos engins motorisés, on devrait toujours enlever la clé de contact et, si possible, y installer un système antivol. On doit également conserver le certificat d'immatriculation et la preuve d'assurance sur soi en tout temps.

On s'assure aussi de pratiquer notre sport en respectant les lois et les règlements qui encadrent sa pratique et par notre façon de le faire, on donne un bel exemple à notre entourage. Il faut donc retenir que pour bien planifier une sortie hivernale et en profiter au maximum, il faut être prévenant.

Pensez à votre sécurité personnelle ainsi qu'à celle de vos biens. Mettez ces conseils en pratique et dites à vos amis : « Je pratique mon sport d'hiver en toute Sûreté ».

Logements à louer

Villa du Lac William

- Un logement de 4-1/2 pièces (idéal) pour personne seule
- ou pour couple sans enfants).
- Si vous avez 50 ans et plus et que vous êtes intéressés
- à connaître les critères d'admissibilité concernant cette
- habitation à loyer modique, adressez-vous à :
- **Bertrand Hamel**, directeur de l'OMH de Saint-Ferdinand

428-3371

Merci et nos meilleurs vœux...

Le Cercle des Fermières de St-Ferdinand remercie ses membres et la population pour l'encouragement tout au long de l'année lors des activités & soirées.

Puisse la nouvelle année 2011 vous apporter bonheur, amour, joie et paix. À vous tous, santé et prospérité !

Au plaisir de vous revoir !
La direction



PRÉVENTION DES ABUS ENVERS LES ÂÎNÉS

Un des mandats de la Sûreté du Québec consiste entre autres à protéger la population contre tous les types d'abus et de collaborer avec d'autres organismes offrant des programmes d'aide à la population.

Voici quelques conseils de prévention pour protéger les aînés de divers types d'abus :

LA VENTE ITINÉRANTE :

- Vérifiez si le vendeur a un **permis valide de vente itinérante** émis par la municipalité. La vente itinérante doit se faire entre 10h00 et 20h00 seulement. Vous pouvez vérifier la validité du permis auprès de la municipalité de jour;
- **Si vous n'êtes pas intéressés, soyez ferme** : « Je n'ai pas le temps », « Je ne suis pas intéressé »;
- **Demandez une carte professionnelle et une pièce d'identité avec photo** pour vous assurer de son identité;
- Bien verrouiller vos portes et fenêtres, ayez un bon éclairage extérieur, ne jamais ouvrir aux étrangers;
- S'il demande d'entrer pour appeler, demandez lui d'attendre dehors et offrez-lui de le faire pour lui;
- Si c'est un réparateur (câble, téléphone, électricité, etc.), appelez la compagnie pour vérifier;
- Faites attention aux beaux-parleurs et **ne signer rien** avant de vous informer auprès d'un ami. Dans le cas

contraire, vous avez 10 jours pour mettre fin à un contrat de vente itinérante. **Appeler la police si la personne vous harcèle;**

- Les produits miracles n'existent pas sinon ils seraient en magasin et tout le monde ferait la file pour l'obtenir.

LA SOLLICITATION TÉLÉPHONIQUE :

- Dans le doute, **ne donner pas vos numéros de carte de crédit**, d'identification personnel (NIP), d'assurance sociale, de permis de conduire et votre date de naissance;
- Donnez-vous le droit de raccrocher car **rien ne vous oblige à rester en ligne**. Vous n'êtes pas obligés de répondre aux questions. Ne dites jamais que vous êtes seul à la maison ;
- Voyez le produit avant d'acheter. Demandez de vous envoyer les documents par courrier pour consultation;
- Demandez son numéro de téléphone et son adresse puis vérifiez auprès de son entreprise plus tard;
- Faites attention aux beaux-parleurs : « Vous êtes le gagnant d'un concours », « Il nous manque des informations personnelles afin de compléter votre fiche », « C'est pour un sondage ». Sachez déceler l'arnaque;

LA VIOLENCE PHYSIQUE :

- **Ne tolérez jamais la violence, l'abus ou la négligence sous toutes ses formes;**
- En cas d'urgence, contactez la police en composant le 310-4141 ou le 911,
- « Se faire pousser, frapper, cracher dessus, menacer, c'est de la violence ». **Dénoncer votre agresseur**. Ne craignez pas les représailles, c'est de la manipulation de votre agresseur;
- Ayez un contact régulier avec une personne de confiance pour lui dire ce que vous vivez ou contactez le centre de services sociaux de votre région pour leur confier votre problème ou pour leur demander des conseils. Ils vont vous référer au bon organisme qui saura vous aider;

SÉCU-RETOUR (REGISTRE D'ERRANCE ALZHEIMER) :

- La maladie d'Alzheimer est une maladie progressive et irréversible qui provoque une détérioration graduelle des cellules nerveuses du cerveau. À cause de troubles d'orientation, de mémoire et du jugement, il est dangereux pour une personne atteinte de cette maladie de conduire une voiture, même si elle est se sent encore capable de le faire;
- Sécu-Retour est un programme volontaire qui peut aider la personne atteinte de cette maladie. Les renseignements clés des personnes atteintes de cette maladie sont inscrits sur un fichier informatisé et sont disponibles aux policiers qui reçoivent une plainte de disparition. La personne portera un **bracelet Sécu-Retour** sur lequel un numéro gravé permettra aux policiers de connaître les informations nécessaires pour la chercher et la ramener à son domicile.

JOURNÉE FAMILIALE

Samedi, le 26 février 2011 à Vianney

organisée par les Loisirs de Vianney

Activités en plein air dans l'après-midi

Gratuit pour tous

- Patinage - Glissade - Hockey - Tire sur neige
Tours de motoneiges

Apportez vos raquettes et vos skis de fond

Bienvenue à tous !!!

Pour information supplémentaire :

Éric Faucher 418-428-9948

Nathalie Vachon 418-428-9926

Stéphane Daigle 418-428-9926

Yannick Dubois 418-428-9976

**La FADOQ Club de St-Ferdinand en collaboration avec
la Maison Funéraire J.A.R. Ruel et le Centre Régional du Deuil
vous invite à une conférence sur**

«Les Étapes du Deuil »

mercredi, le 23 février 2011 à 13h30

à la Salle Communautaire de St-Ferdinand.

Mme Nicole Gagné Jacques, coordonnatrice

et animatrice du Centre Régional du Deuil sera la conférencière.

Bienvenue à tous - Entrée gratuite

Calendrier des activités à St-Ferdinand

mois	date	activité	organisme
Février 2011			
	mercredi le 9	Bingo par les Dames de l'Amitié	Salle Communautaire à 13h30
	jeudi le 10	Souper d'amitié des Fermières et Réunion	Salle Communautaire à 17h30
	dimanche le 13	Déjeuner St-Valentin - Chevaliers de Colomb	Salle Communautaire 9h30 à 13h00
	lundi le 14	P'te trouvaile du mois :	Cercle des Fermières
	de 9h00 à 12h00	Tricot pantoufles - Sous-plat	Salle Communautaire
	mardi le 15	Société d'Horticulture - Conférence	Salle Communautaire à 19h00
	samedi le 19	Randonnée aux flambeaux - La Clé des Bois	19h00 Activité familiale
	mercredi le 23	Conférence sur les Étapes du Deuil à 13h30	Salle Communautaire
	mardi le 22	Assemblée générale des Chevaliers de Colomb	Salle du Presbytère à 19h30
	samedi le 26	Journée Familiale par les Loisirs de Vianney	Éric Faucher 418-428-9948
	samedi le 26	Soirée de Danse - FADOQ Club de St-Ferdinand	Salle Communautaire à 20h30
Mars 2011			
	jeudi le 10	Réunion des Fermières	Salle Communautaire à 19h00
	dimanche le 13	Déjeuner - Chevaliers de Colomb	Salle Communautaire 9h30 à 13h00
	lundi le 14	P'te trouvaile du mois :	Cercle des Fermières
	de 9h00 à 12h00	Lampe (abat-jour)	Salle Communautaire
	mardi le 15	Société d'Horticulture - Conférence	Salle Communautaire à 19h00
	samedi le 26	Soirée de Danse - FADOQ Club de St-Ferdinand	Salle Communautaire à 20h30
	mardi le 29	Assemblée générale des Chevaliers de Colomb	Salle du Presbytère à 19h30
Avril 2011			
	mercredi le 6	Diner Cabane à sucre à L'Invernois à 12h00	FADOQ Club de St-Ferdinand 418-428-9388
	jeudi le 7	Réunion des Fermières	Salle Communautaire à 19h00
	jeudi le 14	Exposition - Fermières de 18h00 à 20h00	Salle Communautaire
	vendredi le 15	Exposition - Fermières de 13h00 à 20h00	Salle Communautaire
	mardi le 19	Société d'Horticulture - Conférence	Salle Communautaire à 19h00
	mardi le 26	Assemblée générale des Chevaliers de Colomb	Salle du Presbytère à 19h30
	mercredi le 27	Souper 17h30 et Assemblée générale à 19h00	Salle Communautaire
		Soupe et café fournis. Vous apportez vos sandwichs	
	vendredi le 29	Souper Spaghetti - Fermières	Salle Communautaire à 18h00
	samedi le 30	Soirée de Danse - FADOQ Club de St-Ferdinand	Salle Communautaire à 20h30

Si vous avez des activités et vous voulez qu'elles soient inscrites, vous appelez au Service des Loisirs au 418-428-3413

DÉNEIGEMENT

Les opérations de déneigement se divisent en trois étapes : le grattage, le sablage et le ramassage de la neige.

Aidez-nous à vous aider en :

- ne déposant pas la neige de votre cour dans la rue ou sur le trottoir;
- stationnant vos véhicules sur votre terrain;
- déposant vos bacs dans votre entrée et non sur les trottoirs.

De plus, afin de conserver l'harmonie avec vos voisins, veuillez déposer votre neige sur votre terrain. Informez également votre entrepreneur en déneigement de ne pas souffler votre neige chez votre voisin.

Merci de votre collaboration habituelle.

Société d'Horticulture de St-Ferdinand

Bassins d'eau pour espace restreint

Conférencier: M. Serge Gosselin

**mardi, le 15 février 2011
à la Salle Communautaire à 19h00**

Spécial St-Valentin : Invite un(e) ami(e), c'est gratuit !!!

**Chevaliers
de Colomb
Conseil 9149**



**Brunch St-Valentin
Dimanche, le 13 février 2011
de 9h00 à 13h00
à la Salle Communautaire
Bienvenue à tous**

**URGENCE
EN VOIRIE
418-332-5941**

STATIONNEMENT DE NUIT

Il est interdit de stationner ou d'immobiliser son véhicule sur un chemin public entre 23h00 et 7h00 du 15 novembre 2010 au 1^{er} avril 2011 inclusivement et ce, sur tout le territoire de la municipalité.



Accès par la porte du côté, local adjacent
à la bibliothèque au 620 rue Notre-Dame

Ouvert : Lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 18h00 à 21h00

Fait partie du réseau des CACI

Les Centres d'Accès Communautaire Internet sont ouverts au public et aux entreprises :

- Pour naviguer, écouter de la musique ou tout simplement profiter des logiciels
- Pour faire de la recherche d'emplois ou de renseignements d'affaires sur Internet,
- Pour s'informer sur une foule de sujets y compris les programmes et services gouvernementaux, pour échanger avec des parents ou amis qui sont au loin et ce, à peu de frais.

Vous êtes intéressés par les ordinateurs....

Vous ne savez pas trop comment les utiliser....

Nous sommes là pour vous aider et vous initier à faire comme les nombreuses personnes qui comme vous étaient intriguées par la technologie de l'informatique.

De l'assistance est disponible sur place et/ou de la formation si vous préférez

Pour information : 418-428-9607 demandez Nicole

<http://cacist-ferdinand.blogspot.com>

BINGO

**par les Dames de l'Amitié
à l'occasion de la St-Valentin**

Mercredi, le 9 Février à 13h00 • Salle communautaire de St-Ferdinand

Nombreux prix • Bienvenue à tous • Info: Lauriette Nolette, prés. - 428-9388